Les épreuves d'évaluation

Par **Visiteur**, le **26/09/2007** à **22:42**

Article publié par David Melison.

{{Les Epreuves d'évaluation}}

L'enseignement serait beaucoup plus agréable sans les épreuves qui ponctuent l'année. Malheureusement pour les étudiants et les enseignants, il est nécessaire d'évaluer les connaissances acquises. Le droit n'échappe pas à cette douloureuse contrainte.

On peut toujours critiquer la forme et la nature des examens. Quelques-uns sont paniqués à l'idée de devoir rendre un devoir en temps donné. D'autres, au contraire, s'en sortent toujours sans fournir d'effort. Néanmoins, il n'existe pas d'autre solution avec un coà»t financier acceptable pour le ministère de l'enseignement supérieur. On peut aussi ajouter que l'angoisse provoquée est encore bien inférieure à celle rencontrée quotidiennement par les praticiens.

En tout cas, cet événement est incontournable et il faut s'y bien préparer. Personne ne peut obtenir de bon résultat sans une mise en condition. Autant connaître les règles et anticiper sur le déroulement de l'épreuve. La copie ne sera restituée que longtemps après avoir jeté les dés. Quelle que soit la note, il faudra tirer profit de l'expérience effectuée.

{{I Préparation}}

Les périodes de révision couvrent une grande partie du temps universitaire. Il n'y a que vingt-huit semaines de cours, mais au moins dix semaines de révision (en oubliant la seconde session). Il ne faut pas réviser n'importe comment. Le cours, les travaux dirigés et les conseils de méthode sont vite oubliés et il faudra se rafraîchir la mémoire. Autant se tester avant l'échéance fatidique en faisant quelques galops d'essai.

{{A Révision du cours et des travaux dirigés}}

A deux semaines des examens, les bibliothèques se remplissent de monde. Impossible de trouver une place aux heures de pointe. Les manuels sont réquisitionnés. Les cafés et bistrots à proximité des facultés regorgent de mines soucieuses. Les pronostics vont bon train. On sent la peur tirailler les étudiants. Si vous avez l'idée saugrenue de proposer une sortie, des

regards vous fusillent et vous êtes classé dans la catégorie des fêtards chroniques. "ON n'a pas le temps ! ON révise, NOUS !!". Pourtant, prendre son temps et ne pas travailler comme un fou à la dernière minute est une nécessité première. Encore faut-il pour jouir des derniers jours (on pensera aux fêtes de la musique et du cinéma, notamment, qui tombent toujours en période d'examen) avoir correctement appris son cours et préparé ses travaux dirigés.

Même si l'essentiel a été fiché, il faut tout relire. Certaines informations apparaissent superflues lors du fichage (comme les exemples) mais elles se révéleront utiles pour mieux retenir. Car il ne faut pas oublier le plus important : le cours doit être su le plus parfaitement possible. Le raisonnement est toujours beau, mais il ne sert à rien de raisonner à vide. Une belle voiture ne peut fonctionner sans carburant. Votre cerveau, aussi bien fait soit-il, ne vous sera d'aucune utilité sans connaissance. La tragique opposition entre la tête bien faite et la tête bien pleine constitue une justification à la paresse. Autant avoir les deux !

Chacun a sa méthode pour réviser. Parfois, une lecture suffit. Néanmoins, il est ridicule de passer son temps à contempler ses classeurs. Il vaut mieux entrecouper les séances de lecture de questions en groupe ou d'exercices d'application. Le travail à plusieurs est excellent, pour ceux qui maîtrisent leur cours et pour les autres. Les connaisseurs ont l'occasion de soutenir leurs amis retardataires ou lents. Expliquer aux autres permet de sentir les limites de son savoir, les expressions maladroites.

Des étudiants, à l'appui de sujets passés ou de bruits de couloir, ne révisent que des passages de leurs cours. Les impasses sont, rappelons-le, très dangereuses car un cours doit être appris globalement et dans le détail. Quel que soit le type de sujet, il faut tout réviser. Si vous êtes vraiment à court de temps, la prière sera l'unique recours.

Attention à ne pas apprendre et réviser le cours dans votre langage. La simplification peut vous aider à comprendre une notion mais il faudra s'exprimer en langage juridique. Ce langage implique une manière de penser à adopter aussi vite que possible.

{{B Révision de la méthode}}

Le cours est seulement l'un des éléments évalués en épreuve. La méthode suivie pour traiter le sujet est tout aussi capitale. Ne croyez surtout pas dominer la méthode. Même des bons résultats ne signifient pas automatiquement que votre technique est excellente. Nombre d'étudiants de maîtrise, censés avoir traversé les mailles du filet sélectif, commettent encore de grosses erreurs. Point d'orgueil donc : toujours relire la méthode. La révision est plus simple lorsque le type de sujet est connu (cas pratique, commentaire, dissertation). Sinon, il faut s'attendre à tout.

{{C Galops d'essai}}

Le volume hebdomadaire de cours et de travaux dirigés étant réduit, le recours aux annales de la faculté ou à des compilations d'épreuves est recommandé. L'application à des sujets de synthèse vous dévoilera les points auxquels vous n'aviez pas songé. Il vaut mieux rater un examen blanc que l'épreuve définitive. Les acteurs ne s'autorisent à une représentation publique qu'après un apprentissage assidu de leur texte et une série de répétitions ! Pourquoi serait-ce plus simple de réussir un examen ?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Les galops d'essai doivent se faire dans des conditions d'examen (délai et documents autorisés). Plus vous serez nombreux, plus l'ambiance sera proche de celle éprouvée lors du moment tant attendu.

Justement, ce jour arrive et, fin prêt, vous vous rendez gaillardement au lieu du rendez-vous. Au fait, comment se déroule une épreuve ?

{{II Déroulement}}

Les facultés doivent afficher dans un certain délai précédant l'épreuve le lieu, la date et l'heure de celle-ci. Il est impératif de s'y rendre, sous peine de renvoi à la session de septembre (dans la plupart des universités). La peur ou la honte ne doivent surtout pas vous envahir. Sachez que personne ne se soucie de vous. Si vous rendez une copie catastrophique en juin, cela ne vous empêchera pas d'avoir une bonne note en septembre. Il faut tenter sa chance dans tous les cas. Pour une fois, l'auteur du site vous confie un secret. Il m' est arrivé d'aller à un examen sans avoir révisé la matière ni assisté au cours (ouh là là !), alors que des amis préféraient reporter leurs espoirs en septembre. J'ai n'ai pas eu une note aussi horrible que je me l'imaginais et j'ai obtenu mon année (2nde DEUG).

Un obstacle général se dresse sur le chemin des étudiants. L'épreuve s'effectue en temps limité et les minutes doivent être perdues à bon escient.

{{A Se débarrasser des contingences avant le commencement de l'épreuve}}

En réalité, l'épreuve commence plus tôt que ce que l'on croit. Il faut se présenter à la faculté au moins quinze minutes avant le début de l'examen. L'étudiant viendra, muni des documents nécessaires (carte d'étudiant ou pièce d'identité) et du matériel d'écriture. Des copies ne sont pas systématiquement fournies et le papier peut toujours servir. Ne pas oublier d'apporter des provisions car la faim et la soif se ressentent rapidement ! Penser à prendre les précautions élémentaires. Enfin, avoir une horloge à proximité.

Durant les minutes qui précèdent la distribution des sujets, inutile de palabrer. La copie doit être remplie et prête à l'écriture. Diverses informations relatives notamment à l'état civil et à l'année d'étude sont à mentionner en tête de copie. Si les copies sont anonymes, n'omettez pas de rabattre le cachet.

{{B Gérer son temps pendant l'épreuve}}

Le temps de référence de l'épreuve sera ici fixé à trois heures. Deux étapes se dégagent. La première phase de lecture du sujet et de réalisation du brouillon est la plus importante. La suivante consiste à rédiger un devoir conforme au plan choisi.

{1. Lecture du sujet et brouillon}

Cette période représente normalement entre un tiers et la moitié du temps de l'épreuve. Le brouillon d'un cas pratique est en principe plus rapide que le brouillon d'un commentaire ou

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

d'une dissertation. On recommandera de ne jamais dépasser la moitié du temps imparti.

L'énoncé en main, vous découvrez avidement le sujet. Keep cool ! La surprise est peut-être mauvaise mais il est toujours possible de s'en sortir.

Quel que soit le sujet, la lecture doit prendre entre quinze et trente minutes. Le sujet est relu trois fois au minimum. La première lecture, rapide, vise à se mettre le sujet en tête. Pendant la relecture, soulignez les mots essentiels. Dans un commentaire, décomposez les attendus. Un sujet de dissertation est disséqué et chacun des termes est défini sommairement. Les problèmes juridiques d'un cas pratique sont sélectionnés. A l'inverse, les faits superflus sont éliminés. Une troisième lecture sert à la vérification des oublis. Il ne doit pas rester l'ombre d'une hésitation sur le sens exact du sujet.

Au brouillon, l'analyse se poursuit. Une liste très large de toutes les idées se rapprochant du sujet est dressée. Il faut mobiliser toutes les connaissances et le mieux consiste à faire défiler en mémoire le plan de cours pour être certain de ne pas en perdre une miette. Le souvenir des séances de TD doit aussi être rappelé. La sélection des règles pertinentes se règle après. L'abondance de biens ne nuit pas (du moins à ce moment-là). Les idées sont simplement listées, sous forme de succession de tirets. Par manque de temps, les idées ne peuvent être développées au brouillon.

La liste doit être évaluée. Seules les idées intéressantes sont retenues. Les autres sont sans remord rayées du brouillon. Suivant la taille du sujet, le brouillon peut représenter jusqu'à une page de mots-clés. La sélection s'opère en relisant le sujet et en jugeant l'adéquation des éléments notés avec celui-ci.

C'est à partir de cette liste que se forme le plan. A de très rares exceptions près (commentaire d'arrêt avec deux problèmes juridiques clairement distincts), le plan ne s'édifie pas ex nihilo. Les idées sont regroupées par thèmes d'appartenance, l'idéal étant bien évidemment de trouver quatre catégories ! Le cas pratique ne nécessite pas de plan approfondi. Chaque problème fait l'objet d'une partie, décomposée au besoin en sous-parties. Le plan est alors détaillé : idées du brouillon ordonnées logiquement. Le plan détaillé doit tenir sur une ou deux pages maximum.

Il est conseillé de rédiger l'introduction au brouillon. Le cas pratique n'est pas propice à une longue introduction. En revanche, l'introduction de commentaire ou de dissertation est capitale. Elle détermine votre note. Veillez donc à la peaufiner. En aucune manière, il ne faut intégralement rédiger le devoir au brouillon. Ce serait la preuve d'un grave problème de maturité et aboutirait à un résultat décevant.

{2. Rédaction}

La rédaction ne recèle pas de piège spécial. Il suffit de recopier son introduction et de rédiger ce qui correspond au plan détaillé.

L'écriture doit être lisible par tous et aérée. Une idée tient dans un paragraphe. Les répétitions sont éradiquées et le style surveillé. Le langage juridique est de rigueur.

N'oubliez pas de ménager cinq minutes, à la fin du devoir, pour la relecture. Les retards sont

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

inadmissibles.

{{III Tirer profit de l'expérience}}

La communication des notes a lieu longtemps après l'épreuve. Elle précède généralement la correction. Certains correcteurs, pour bénéficier de l'attention des étudiants, préfèrent restituer les copies après la correction. L'excitation diminue tout autant la qualité de l'écoute que la lecture de la copie corrigée. Des enseignants poussent le vice jusqu'à trier les copies dans un ordre décroissant de note. Cela cultive la distance avec les étudiants, de même que le mépris réciproque.

La lecture doit être constructive. Une mauvaise note n'est catastrophique que si l'étudiant ne parvient pas à déceler les causes de son échec. Pour percevoir les fruits de l'examen partiel ou terminal, il importe de disposer du sujet et de s'en souvenir. Par dessus tout, il faut reprendre intégralement la correction (plan, intro...), à moins d'avoir obtenu une excellente note. En principe, vous ne pourrez pas conserver la copie au-delà de la durée de la séance.

Lorsque subsistent des incompréhensions, il convient d'en faire part au correcteur qui est rarement un monstre sans pitié. Il pourra revoir votre copie, vous expliquer les points encore obscurs et même remonter votre note si vous lui versez un chèque d'un montant suffisant ! Attention à ne pas l'aborder avec agressivité. Il risquerait de s'offusquer.

rédigé par David Melison

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés